

Comment se passera mon retour à la maison ?

Lorsque vous quitterez l'hôpital, vous pourrez reprendre vos activités habituelles sauf si votre médecin émet un avis contraire.

N'oubliez pas d'informer le personnel qui vous soigne à domicile afin que celui-ci prenne les mesures nécessaires si besoin.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à poser des questions au personnel qui vous entoure.

Nous contacter

• Equipe de prévention et contrôle des infections

Tél : 069/331.093



Centre Hospitalier de Wallonie picarde -
CHwapi ASBL

E.R. : Didier DELVAL - Siège social :
9t, avenue Delmée - 7500 Tournai
N° ent. : 0876.107.364

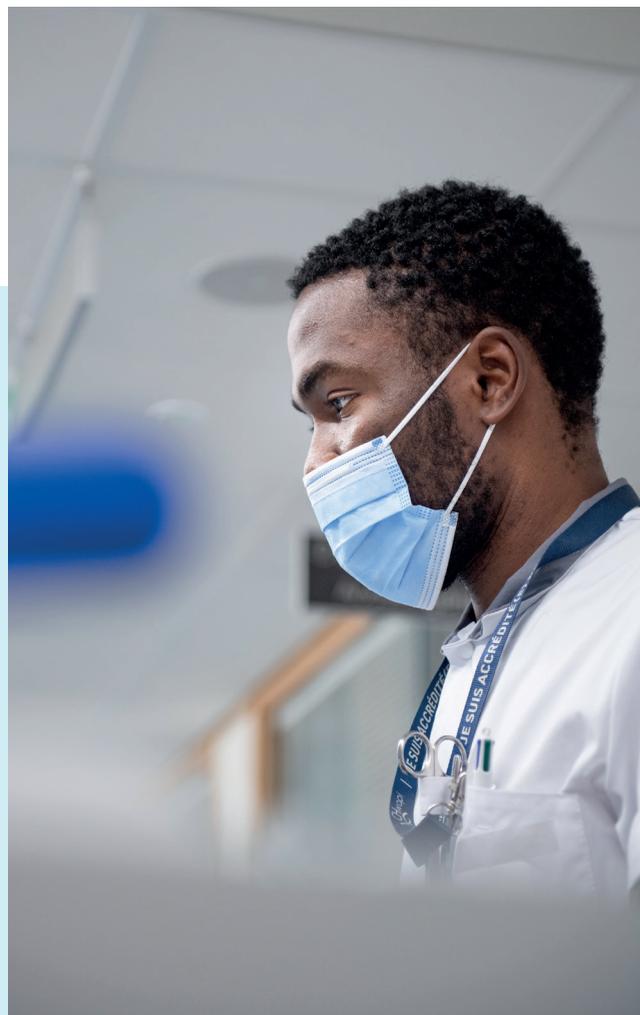
Tél. : 069/333 111
Fax : 069/258 015

www.chwapi.be | [f](#) | [in](#) | [@](#)

Réf. : FI-HYG-15 / Mai 2024 / © Crédits photos : Roger Job
Ne pas jeter sur la voie publique

Informations sur l'isolement

Avis aux patients et aux proches



Hygiène hospitalière
www.chwapi.be



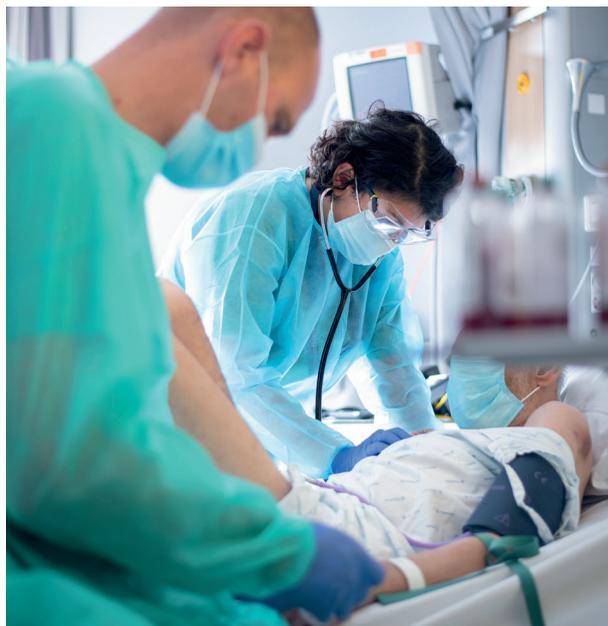
Pourquoi êtes-vous en isolement durant votre hospitalisation ?

Vous êtes porteur d'un microbe qui demande des mesures particulières dans le but de protéger les autres patients et le personnel.

Comment ces bactéries/virus se transmettent ?

Le mode de transmission est variable d'un microbe à un autre. Les mesures qui sont mises en place sont donc adaptées. En fonction du microbe, il est possible que le personnel soignant porte une blouse de protection et/ou un masque. Ne soyez ni effrayé, ni indigné.

Ces mesures ont pour but de stopper tout risque de propagation du microbe vers les autres patients.



Est-ce dangereux ?

Vous ne représentez pas un danger. Cependant quelques règles doivent être respectées durant votre hospitalisation.

Par vous-même

Ne pas quitter la chambre sauf pour vous rendre à des examens en respectant les consignes données par l'équipe soignante comme :

- › Se désinfecter les mains régulièrement (après un passage aux toilettes, après s'être mouché...).
- › Porter un masque qui recouvre la bouche et le nez.
- › Ne pas utiliser les toilettes publiques.
- › Jeter directement vos mouchoirs à la poubelle une fois utilisés.

Par vos visiteurs

- › Ne pas utiliser les toilettes de votre chambre.
- › Se désinfecter les mains en entrant et en sortant de votre chambre.
- › Ne pas aller voir d'autres patients.
- › Se référer aux consignes affichées sur la porte de votre chambre.

Qualité des soins

Le fait d'être en « isolement » ne va pas altérer la qualité de votre prise en charge. Vous pourrez bénéficier de tous les examens et traitements dont vous avez besoin. Rassurez-vous, si pour cette raison vous séjournez en chambre particulière, aucun supplément ne vous sera facturé.

Pendant combien de temps serai-je en isolement ?

La durée et les conditions de votre isolement dépendent du microbe dont vous êtes porteur.